

Traits d'esprit de quelques-uns de nos hommes publics

Thomas-Jean-Jacques Loranger

Un jour, un marchand de farine faisait un discours politique auquel M. Loranger fut appelé à répondre. Le marchand de farine avait peu d'instruction et faisait des cuirs à chaque phrase.

—M. X., dit M. Loranger, a fait une grande fortune dans le commerce de farine, et je l'en félicite, mais il aurait fait une plus grande fortune dans le commerce de cuirs.

Devenu juge, il ne pouvait s'empêcher de faire de temps à autre de l'esprit.

Un jour, une vieille fille était témoin devant lui et refusait de dire son âge. Le juge dit à l'avocat qui la pressait inutilement de répondre :

—Vous voyez bien qu'elle ne veut pas s'incriminer.

Laurier

M. Mousseau avait dit parlant des membres du cabinet McKenzie dont Laurier faisait partie :

—Ils s'engraissent des sueurs du peuple, ils font bonne chère pendant que le pays est affamé.

M. Mousseau était très gros et très gras, à cette époque et M. Laurier était très maigre

—Lequel des deux, dit Laurier en montrant du doigt M. Mousseau, engraisse le plus ?

Taillon

Lorsqu'il était premier ministre, M. Marchand, chef de l'opposition ou de la gauche, lui reprochait de ne pas donner tous les renseignements dont il avait besoin.

—La gauche, dit M. Taillon, doit ignorer ce que fait la droite.

M. Mercier, premier ministre, avait soumis à la chambre un projet de loi dans le but d'empêcher les chemins à la campagne, et il disait que la pierre ne manquait pas.

—Non, dit M. Taillon, si vous employez toutes les pierres qu'on vous a lancées.

Une autre fois, M. Mercier invoquait le nom et l'autorité du curé Labelle pour se justifier.

M. Labelle, comme on sait, était très gros.

—Je n'entreprendrai pas, dit M. Taillon, de passer à travers M. le curé Labelle pour atteindre le ministère, mais j'en ferai le tour.

Charles Langelier

L'opposition reprochait aux amis du gouvernement Mercier d'avoir fait voter trente-deux morts à Laprairie, en 1887.

Un jour, un électeur demanda à M. Langelier qui faisait un discours à Joliette :

—Est-ce vrai, M. Langelier, que vous avez fait voter les morts à Laprairie ?

—Oui, mon ami, c'est vrai.

L'électeur surpris de cet aveu, s'écria :

—Vous n'êtes pas honteux.

—Non, je n'ai pas honte de ce que j'ai fait et vous ne devriez pas me reprocher d'avoir rendu un si grand service à vos amis.

—Comment cela ?

—Comment cela ? je vais vous le dire ; il y avait des années que ces pauvres gens étaient dans le purgatoire pour avoir donné des mauvais votes, ils avaient toujours voté pour le parti conservateur. Depuis que nous les avons fait voter pour les libéraux, ils sont au ciel.

Un jour, il avait pour adversaire un homme de talent plus jeune que lui mais chauve, qui disait et répétait souvent que M. Langelier n'était plus jeune, qu'il était usé, etc. M. Langelier lui ôte son chapeau et dit :

—Regardez, messieurs, lequel des deux est le plus usé ; croyez-vous que c'est à dire des prières qu'il a perdu ses cheveux ?

Il parlait un dimanche dans le comté de Bagot, et il avait pour adversaire un M. Boisvert.

Pendant que M. Langelier parlait, M. Boisvert l'interrompait à tout instant pour lui dire : "prouvez, prouvez ce que vous avancez." M. Langelier avait beau lui dire qu'il était ridicule de l'obliger à prouver des choses claires comme la lumière du soleil, M. Boisvert continuait à crier : "prouvez, prouvez."

—M. Boisvert, dit M. Langelier, vous êtes aussi dur que votre nom.

—Je ne m'appelle pas Boisvert, je m'appelle Boisvert.

—Je le nie, reprit M. Langelier, prouvez-le.

Note de la Rédaction.—Nous tenons ces anecdotes inédites de M. L. O. David, qui les a écrites à l'occasion du numéro de la Saint-Jean-Baptiste du JOURNAL DE FRANÇOISE.

Une Héroïne de 1837

MADAME Kimber, de Chambly fut une des héroïnes de l'insurrection de 1837. C'est elle qui avait organisé la défense dans la région où elle habitait. Des mémoires de l'époque, qui seront bientôt publiés, en parlent comme suit :

"Rendus sur les confins du village de Chambly, nous fûmes arrêtés par une sentinelle armée d'un fusil de chasse. Mon ami Drolet me servit de passeport, et nous nous rendîmes à destination sous la garde d'une autre sentinelle. A la maison du docteur Kimber, on nous admit dans une grande salle où il se trouvait beaucoup de monde. A peine y étions-nous entrés, que nous vîmes les personnes occupant le fond de la salle se diviser respectueusement pour laisser passer une dame qui s'avancait vers nous avec calme et dignité. Elle tenait dans sa main droite un pistolet dont le canon reposait sur son bras gauche. M. Drolet me présenta à madame Kimber... Cette dame, dont la physionomie et le maintien étaient empreints d'une noble fermeté, s'entre tint avec moi de l'événement de la veille, la délivrance du docteur Davignon et de M. Demaray, notaire, par le vaillant Bonaventure Viger, sur le chemin de Longueuil "

Quelque lectrice du JOURNAL DE FRANÇOISE devrait entreprendre d'écrire la vie de madame Kimber.

Il faut nécessairement arracher au passé les éléments de notre histoire avant que la poussière des siècles les aient ensevelis.

EDMOND LAREAU.

Un jour viendra, je l'espère, où les citoyens et les gouvernements sentiront que le premier devoir est de procurer le pain de l'intelligence aux générations croissantes.

ÉTIENNE PARENT.